

Prise de position «For a strong Swiss workforce»

c/o Société suisse des employés de
commerce
Reitergasse 9
Postfach
CH-8027 Zurich

info@die-plattform.ch
die-plattform.ch/fr

Zurich, janvier 2021

Economie & marché du travail | **Congé parental**

La numérisation et la mondialisation ont considérablement réduit l'importance des frontières nationales. Assurer que le marché du travail puisse suivre le rythme de cette évolution et encourager le potentiel des travailleurs qualifiés nationaux sont des enjeux importants. Les conditions-cadres des relations entre la Suisse et l'UE et de la flexibilité du travail exigent de nouvelles approches impartiales afin de trouver des solutions. Dans ce contexte, il convient également de s'interroger sur la représentation des professionnels de la connaissance dans le processus politique.

die-plattform.ch/fr/conge-parental

Revendication

La plateforme réclame un congé parental payé, que les mères et les pères peuvent prendre à parts égales. Cela continuera à comprendre au moins 14 semaines de congé maternité et désormais deux semaines de congé paternité. Au-delà de ces congés liés à la naissance, il devrait être possible de prendre un congé parental de manière flexible et réparti entre les deux parents.

Argument clé

Dans une société moderne, la responsabilité de la garde des enfants incombe aux deux parents. Les risques professionnels liés à la parentalité sont ainsi partagés et réduits. En outre, un congé parental favorise l'intégration à moyen et long terme des mères sur le marché du travail.

Analyse

En Suisse, une mère a droit à un congé maternité de 14 semaines après la naissance de son bébé. L'allocation de maternité s'élève à 80% du revenu moyen, mais au maximum à CHF 196.– par jour. A partir de 2021, les pères auront droit à deux semaines de congé paternité. Mais malgré cette mesure, la Suisse fait toujours encore office de lanterne rouge en termes des ayants-droit, selon une étude comparative des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques OCDE. Tandis que la moitié des pays de l'OCDE accordent un congé maternité ou parental d'au moins 43 semaines (en moyenne même 54 semaines), la Suisse ne connaît à ce jour que l'allocation maternité (liée à la naissance). Et cette dernière n'existe que depuis juillet 2005. Il est donc urgent d'agir.

Un congé parental, ainsi qu'un congé paternité lié à la naissance, peuvent contribuer à faire en sorte que dès le début, la garde des enfants ne soit pas seulement la tâche de la mère, mais soit considérée comme la tâche des deux parents. Cela favorise l'égalité des droits et, à moyen et à long terme, facilite aussi la réinsertion et l'intégration des mères sur le marché du travail. En effet, les femmes ne devraient pas subir unilatéralement des inconvénients sur le plan financier et de leur carrière parce qu'elles sont devenues mères.

Pour les femmes, l'incitation à réintégrer le marché du travail de manière substantielle après le congé maternité est particulièrement accrue par le congé parental, car le travail familial peut être partagé de manière égale. Le potentiel du personnel qualifié féminin peut ainsi être mieux exploité et sa participation au marché du travail peut être augmentée (cf. méta-analyse de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF). Et les entreprises en profitent également : le marché du travail a besoin de femmes bien qualifiées. Une participation accrue au marché du travail atténue les effets négatifs de la croissance et empêche une forte augmentation du taux de dépendance des personnes âgées, qui constitue une menace pour le marché du travail et les institutions de prévoyance vieillesse (cf. étude EC Science Hub). En outre, un revenu salarial plus élevé des femmes, ou des ménages, a un impact financier positif sur les recettes fiscales et les assurances sociales, tout en améliorant le rendement de l'éducation pour l'Etat et la société.

Modèles discutés actuellement

- Au niveau cantonal, le PS a déjà lancé des initiatives à Zurich et Lucerne demandant 18 semaines de congé parental chacun. Dans le canton de Berne, trois membres du Grand Conseil du PS ont soumis une motion qui demande au total 38 semaines de congé parental. Celles-ci engloberaient comme jusqu'à présent 14 semaines de congé maternité, 8 semaines pour le père et 16 semaines à répartir librement. L'initiative nationale du PS devrait aller encore plus loin : 14 semaines pour la mère, 14 semaines pour le père, 10 semaines à répartir librement.
- La Commission fédérale pour les questions familiales COFF recommande 38 semaines de congé parental, dont 14 fixes pour la mère, 8 pour le père et 16 à répartir.
- La CFQF avait déjà demandé 24 semaines de congé parental en 2016. De son point de vue, une part de ce dernier devrait être réservée fermement au père.
- En ce moment, deux motions et une initiative parlementaire concernant un congé parental sont en suspens au Parlement.

Conditions-cadres pour les modèles de congé parental

- Pour la plateforme, l'égalité et le potentiel de main-d'œuvre qualifiée sont les arguments centraux en faveur du congé parental. Les parents devraient avoir les mêmes droits et

obligations et les risques pour la carrière devraient être répartis de façon équitable à la naissance d'un enfant. Le plus grand potentiel de main-d'œuvre qualifiée de la Suisse, les femmes, doit être utilisé et encouragé.

- Pour appliquer l'argument de l'égalité, il faut que les parents puissent, au moins en théorie, avoir les mêmes droits. Pour cette raison, un minimum pour le congé parental serait une répartition 14/14 entre les parents. Un raccourcissement du congé maternité, comme cela a également été envisagé, aurait des conséquences négatives sur la santé de la mère et de l'enfant.
- Pour les employeurs comme pour la plateforme, il est capital de garantir un effet significatif sur l'emploi féminin (perspective de main-d'œuvre qualifiée). Une répartition moitié-moitié, une partie obligatoire pour le père et une durée non excessive ont les effets les plus marqués sur l'emploi. Une partie obligatoire pour le père est absolument nécessaire car l'expérience a montré que, sinon, la plus grande partie des congés est prise par la mère et l'effet positif sur l'emploi disparaît.
- La flexibilité est importante, le congé parental doit pouvoir être pris de façon flexible et à la journée. Des incitations au travail à temps partiel doivent être mises en place (l'argent du congé parental n'est pas perdu, la période est prolongée en conséquence).
- Le congé parental doit être réservé aux parents qui continuent à travailler.
- Un autre facteur important pour le succès politique d'un congé parental est la compatibilité avec les PME. Pour les PME, il est particulièrement important de pouvoir planifier. Un délai d'annonce et la flexibilité susmentionnée, par ex. concernant le temps partiel, seraient des possibilités pour améliorer ce point.
- Financement : les modèles discutés actuellement devraient, comme les congés maternité/paternité, être financés via l'APG. L'Office fédéral des assurances sociales OFAS a calculé les coûts pour différents modèles de congé parental en partant de l'hypothèse d'une utilisation complète du contingent par tous les parents. Les chiffres de l'étude de la COFF se fondent sur des hypothèses prévoyant une utilisation moyenne et sont donc plus bas.

Le congé parental ailleurs

- Selon la moyenne de l'OCDE, les femmes ont généralement 18 semaines de congé maternité et les pères ont 1,5 semaine. Le congé maternité pour les femmes varie fortement, aussi bien au niveau de la durée (12 à 146 semaines) que du paiement (20% à 100% du salaire). Le congé parental pour les pères comporte en moyenne 6 semaines ; là aussi, on observe des différences considérables
- L'UE a adopté une nouvelle directive concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en 2019. Elle y demande un congé parental de 16 semaines chacun, dont au moins 8 semaines qui ne peuvent être transférées à l'autre parent. Les pères devraient également avoir la possibilité de prendre un congé payé de 2 semaines (10 jours ouvrables) lié à la naissance.

Engagement

Dans l'intérêt d'une politique éducative, sociale et économique tournée vers l'avenir, la plateforme s'engage depuis longtemps déjà en faveur de l'égalité des droits, aussi bien dans le monde du travail que dans la politique familiale. Avoir des enfants incombe aux parents et pas uniquement à la mère et les femmes ne doivent pas subir unilatéralement des inconvénients sur les plans

financiers et de leur carrière. C'est pourquoi la conciliation du travail et de la vie privée doit être encouragée pour les deux parents au niveau de la politique sociale. Un congé parental qui tient compte des besoins sociaux et économiques en fait aussi partie.

Contact | die-plattform.ch/fr

— Dr. Ursula Häfliger, Directrice, T +41 44 283 45 78, info@die-plattform.ch

la plateforme – «For a strong Swiss workforce»

La plateforme est l'alliance politique des associations d'employés et associations professionnelles indépendantes. Avec plus de 88'000 membres, elle agit dans l'intérêt des professions de service, qui emploient actuellement 80% de la population active (avec une tendance à la hausse), et des métiers de la connaissance, le secteur professionnel qui connaît la plus forte croissance en Suisse. Elle travaille à des solutions innovantes dans les domaines de l'éducation et de la politique sociale et économique, permettant aux employés de mener une vie professionnelle épanouie et de développer leur potentiel tout au long de leur carrière professionnelle. Des professionnels forts et indépendants sont la base d'une société moderne et ouverte.

**société des employés
de commerce**
dynamiser l'économie. pour moi.

A Employés
Suisse

**SKO
ASC
ASQ** Association
suisse
des cadres
Le centre de compétences pour les cadres

veb.ch

ZGp Zürcher Gesellschaft für
Personal-Management

Verkauf Schweiz
Vente Suisse
Vendita Svizzera
Verband unternehmerischer Fachleute und Firmen
Association des professionnels de la vente et des entreprises
Associazione dei professionisti della vendita e delle aziende

Kaderverband des öffentlichen Verkehrs KVGV
Associazione dei quadri dei trasporti pubblici ACTP
Association des cadres des transports publics ACTP